

prenons d'un écrit intitulé : *Moyen pour demander la révocation de l'arrêt provisionnel contre les Jésuites, qui est joint à la condamnation que la cour de Parlement a faite de vingt-quatre ouvrages de leurs différents auteurs, le 6 août 1761*. C'est à la page 9^e qu'on nous donne la date de la mort du P. de Montauzan.

Les lettres suivantes nous montreront que ce religieux travaillait aux *Mémoires de Trévoux*, et qu'il était en état d'entretenir les plus honorables relations. Un homme que le docte Maffei ne quitta presque pas, dans son séjour à Lyon, ne devait pas être sans mérite.

PREMIÈRE LETTRE.

(sans date (1)).

« Le commerce littéraire que le P. Sarrabat (2) me propose de votre part, m'est trop honorable et trop avantageux pour ne pas y répondre avec tout l'empressement possible. Je sens, Monsieur, tous les avantages qui me reviennent de l'honneur de votre correspondance : vous êtes en relation avec les principaux savants de l'Europe ; vous leur communiquez vos connaissances et vos découvertes, comme ils vous font part des leurs. Je ne connais point de meilleur moyen pour s'enrichir des solides biens de l'esprit, et pour acquérir des trésors de littérature. Que le plaisir serait flatteur pour moi, Monsieur, si je pouvais espérer d'y avoir part ! Du moins n'oublierai-je rien pour le mériter.

(1) Nous verrons plus loin que cette lettre doit être de 1731 ou 1732.

(2) Nicolas Sarrabat, jésuite, né à Lyon le 9 février 1698, mort le 27 avril 1737 ; il fut professeur de physique et de mathématiques à Marseille.